



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 juin 2012

Présents : 8 - Votants : 8 (sur dix conseillers) Absent excusé : Alain Michel – Absent : Pascal FONTAINE

Encaissement d'un chèque

Le Conseil Municipal accepte le chèque de 24,90 € émanant d'Orange.

Poste de coordonnateur communal

L'INSEE nous informe qu'un recensement de la population aura lieu en 2013. Le recensement a lieu tous les 5 ans, le précédent s'étant déroulé en 2008. Celui-ci générera une charge de travail supplémentaire pour la commune. Le Conseil Municipal prend acte de la nomination de Mme Crépin-Nicolas Marie-Thérèse au poste de coordonnateur communal ; accepte le paiement de 16 heures supplémentaires en décembre 2012, janvier et février 2013.

Poste d'agent recenseur

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de mener à bien le recensement de la population, il faut créer un poste d'agent recenseur. La subvention de recensement allouée par l'Etat pour 2013 sera d'environ 800 €, calculée avec les éléments connus à ce jour. Le Conseil accepte la création d'un poste d'agent recenseur du 01/01/2013 au 28/02/2013 et fixe la rémunération de l'agent à 1 100,00 € brut pour les deux mois.

Les habitants intéressés par le poste d'agent recenseur devront s'inscrire en mairie à compter de ce jour.

Emprunt pour travaux rue du Poiron et allées du cimetière

Lors du précédent conseil, une délibération a été prise acceptant de recourir à l'emprunt pour financer les travaux de réfection de la rue du Poiron. Afin de pouvoir aussi réaliser les travaux dans le cimetière, dans l'allée du cimetière, la rue du Cimetière le parking et l'allée intérieure, un financement supplémentaire de 30 000 € est nécessaire. Le Conseil Municipal décide de choisir un emprunt d'un montant de 95 000 € remboursable sur 10 ans, remboursable trimestriellement et charge Madame le Maire de contracter l'emprunt au meilleur taux.

Décision modificative de budget

Afin de pouvoir réaliser les travaux des allées du cimetière, il est nécessaire de les inscrire au budget 2012. Un montant supplémentaire de 30 000 € sera inscrit au compte travaux et au compte emprunt. Le Conseil Municipal décide de passer les décisions modificatives suivantes : Compte 2151, réseaux de voirie, Chapitre 21 : + 30 000 € ; Compte 1641, emprunts, Chapitre 16 : + 30 000 €.

Communauté de Communes : Fête du 14 juillet

La Communauté de Communes envisage un feu d'artifices sur la base de loisirs de Favières pour le 14 juillet. L'investissement dans ce feu serait pris en charge par les communes intéressées. Le Conseil Municipal décide de ne pas participer à l'investissement pour le feu d'artifices de Favières.

Questions diverses

Forêt communale : Garde particulier pour l'ACCA

Monsieur BAUDRY Pierre-Emmanuel a été nommé par le Préfet en qualité de garde chasse particulier pour l'ACCA de Crépey à compter du 25/05/2012, pour une période de 5 ans.

Carrières de Crépey

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Crépey par la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS EST a été signé le 05 juin 2012.

Syndicat Mixte pour la sécurisation en eau du Toulinois Sud.

La création du Syndicat a été autorisée par arrêté préfectoral le 6 juin 2012.

Catastrophes naturelles

La constatation en l'état de catastrophe naturelle pour les inondations et les coulées de boue de mai 2012 a été acceptée pour la commune de Crépey.

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2011

Un exemplaire de ce rapport ainsi que la note d'information de l'Agence de l'eau est distribué à chaque membre du Conseil Municipal.

Remerciements

Nous avons reçu les remerciements de Mr et Mme FONTAINE pour l'attribution de la subvention toiture.

Nous avons reçu les remerciements de l'Association Périscolaire pour le versement de la subvention.

Commande de fuel

Une commande groupée de fuel est organisée par la mairie. Merci de s'inscrire en mairie jusqu'au 2 juillet, dernier délai impératif, par courrier ou mail. La commande étant négociée le mardi 3 juillet, toute demande arrivée après le 2 juillet ne pourra être prise en compte.

Informations population

Secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé du 5 juillet au 22 juillet inclus.